

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Angers pour participer à la neuvième réunion du débat public sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le débat a duré trois heures quarante-cinq (entre 18h00 et 21h45).



De gauche à droite : Joël Blandin, président de la CCI d'Angers, Yves Callippe, président de la commission transports, télécommunications, énergie au sein du CESR Pays de la Loire, Marc Colas, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président de la commission aménagement du territoire et environnement.

Parmi les participants à la table ronde figuraient :

- des élus : **Marc Colas**, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président de la commission aménagement du territoire et environnement, **Emile Kingler**, directeur général adjoint du développement au conseil général de Loire-Atlantique, **Jean-Claude Gascoïn**, vice-président de la communauté d'agglomération d'Angers, **Bernard Hamon**, directeur général de la communauté d'agglomération, **André Bayle**, délégué de l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL),
- des acteurs économiques : **Joël Blandin** président de la CCI d'Angers, **Yves Callippe**, président de la commission transports, télécommunications, énergie au sein du conseil économique et social de la Région Pays de la Loire (CESR), **Gilles Darriau**, directeur de l'aéroport Angers-Marcé, **Jany Hasslain**, président de HBS, (CCI de Cholet), **Denis Batard**, président de la CCI de Nantes-Saint-Nazaire, **Michel Corset**, directeur général de la CCI de Nantes-Saint-Nazaire,

Michel Benoît, directeur de l'aéroport Nantes-Atlantique, **André Tameza**, directeur du développement territorial de la CCI de Nantes-Saint-Nazaire,

- les représentants du maître d'ouvrage : **Jean-Paul Ourliac**, directeur régional de l'Équipement Pays de la Loire, **Jean Peetson**, (DDE Loire-Atlantique), chargé de mission Notre-Dame-des-Landes et **Patrick Mouysset**, délégué régional de l'Aviation civile des Pays de la Loire,
- et les représentants des associations.

D'autres personnalités ont participé aux débats.

Citons notamment **François de Rugy**, conseiller municipal Vert et membre de la communauté urbaine de Nantes.

Jean Bergougnoux, président de la Commission particulière du débat public (CPDP), a indiqué que **Claude Fitoussi** (cabinet Cosynergie) pilote la réalisation de l'expertise complémentaire, décidée par la Commission nationale du débat public, sur la base du cahier des charges réalisé par la CPDP. Trois grands thèmes y seront étudiés :

- Faut-il un nouvel aéroport dans le Grand Ouest ?
- Si c'était le cas, ce nouvel aéroport devrait-il être situé à Notre-Dame-des-Landes ?
- Quelles seraient les conséquences de cet aménagement sur le paysage, en termes de développement économique local, etc.

Ces thèmes feront l'objet de trois réunions du débat, le 1er, le 22 et le 29 avril 2003.

Jean Peetson, et **Patrick Mouysset** ont présenté le projet d'aéroport.

Certains intervenants, dont **Joseph Caillaud**, président de l'association citoyenne intercommunale des populations (ACIPA) ont fait savoir qu'ils « regrettaient l'absence des hommes politiques dans ce débat ». *président de l'ACIPA* a par ailleurs estimé qu'il fallait « redéfinir les fondamentaux » du projet de Notre-Dame-des-Landes.

Marc Colas : « *Le Grand Ouest a besoin de cet outil* »

Yves Callippe a réaffirmé l'importance d'une telle infrastructure, « *outil indispensable pour le*

développement économique de la région ». « Ce nouvel aéroport, précise-t-il, doit avoir une vocation internationale (...) Il doit s'insérer dans une politique de transports globale », et notamment, au réseau TGV.

Joël Blandin va dans ce sens et affirme que le « monde économique du Maine-et-Loire (...) considère que le projet de Notre-Dame-des-Landes est un atout » pour améliorer l'attractivité du territoire. La localisation d'un bassin de chalandise conséquent, la proximité de grandes agglomérations sont autant d'éléments qui garantissent la « compétitivité » de ce nouvel aménagement. Pour sa part, **Marc Colas** a évoqué la nécessité de voir aboutir le projet de Notre-Dame-des-Landes « pour maintenir le dynamisme de la région ». « Les élus ont une responsabilité : anticiper, accompagner » l'économie régionale. « Il faut gérer la société telle qu'elle est aujourd'hui. Le Grand Ouest a besoin de cet outil ».



De gauche à droite : Joël Blandin, président de la CCI d'Angers, Yves Callippe, président de la commission transports, télécommunications, énergie au sein du CESR Pays de la Loire, Marc Colas, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire et vice-président de la commission aménagement du territoire et environnement, Jean Bergougnoux, président de la CPDP, Gilbert Ganez-Lopez, membre de la CPDP, Patrick Mouysset, délégué régional de l'Aviation civile des Pays de la Loire et Jean Peetson, chargé de mission Notre-Dame-des-Landes (DDE Loire-Atlantique).

Certains intervenants dans le public ont, toutefois, fait savoir leurs inquiétudes quant au risque que le projet de Notre-Dame-des-Landes conforte le poids de l'agglomération nantaise aux dépens d'Angers. Les représentants de la

CCI d'Angers estiment, au contraire, qu'il existe une « diffusion du développement » à partir de la métropole nantaise qui profite à Angers.

Christian Roy : « Il faut répartir le trafic de Nantes Atlantique sur les autres aéroports régionaux »

Selon l'un des représentants de la communauté d'agglomération d'Angers, il n'existe pas, de « concurrence » entre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et celui d'Angers, dans la mesure où ce dernier, qui répond essentiellement à des besoins de proximité, « n'est situé sur les mêmes marchés, ni sur les mêmes services ».



François de Rugy, conseiller municipal Vert et membre de la communauté urbaine de Nantes.

François de Rugy considère, néanmoins qu'« il ne peut pas y avoir de complémentarité entre Notre-Dame-des-Landes et les autres aéroports régionaux ». Ce projet n'est pas indispensable dans la mesure où « Nantes dispose déjà d'un grand aéroport ». « L'agglomération, la région, poursuit-il, ne sont pas aujourd'hui isolées ». Deux solutions se présentent ainsi selon l'élu vert : « soit on décide de tout concentrer sur Nantes avec le projet de Notre-Dame-des-Landes –et alors les autres aéroports déperiront– (...) soit on adopte une autre stratégie qui consiste à aller vers une coopération entre les grandes agglomérations de la région ».

Dans cette optique, **Christian Roy** de Solidarités Écologie, réaffirme la nécessité de répartir le trafic de Nantes-Atlantique vers d'autres aéroports, notamment celui de « Saint-Nazaire pour les vols vacances ».